

**AVIS PUBLIC**  
**APPEL D'OFFRES PUBLIC**

Ville de Beauceville  
Réfection et réparation de trottoirs – boulevard Renault et pont P-15661

Appel d'offres

La Ville de Beauceville désire recevoir des soumissions l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après :

- Réfection de trottoirs sur approximativement 860 mètres de longueur;
- Réparation de trottoirs sur le pont P-15611

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou ayant un établissement dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables au propriétaire, qui détiennent toutes les licences nécessaires en vertu de la réglementation applicable sont admises à soumissionner.

Les soumissions dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de Me Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, seront reçues avant 14h00, le lundi 3 juin 2024, à l'hôtel de Ville de Beauceville situé au 540, boulevard Renault, Beauceville (Québec), G5X 1N1. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

La soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 10 % du montant total (toutes taxes incluses) de la soumission.

En vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* la date limite de réception des plaintes est fixée au 24 mai 2024.

DONNÉ À Beauceville, province de Québec, le 13 mai 2024

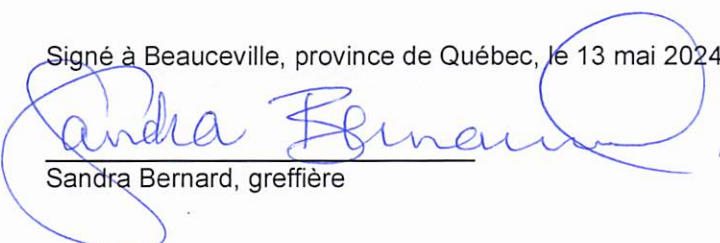
  
Me Sandra Bernard, greffière

\*\*\*

Certificat de publication de l'avis public

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le site internet de la Ville de Beauceville et sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville le 13 mai 2024 et dans le Journal de Québec le 14 mai 2024.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 13 mai 2024.

  
Sandra Bernard, greffière